



Rapport

RAPPORT N°
GEM/15/30803316/00/FR/001
Original



Votre numéro de client :



Rapport de contrôle d'installations électriques à basse tension et à très basse tension

Chaussée Paul Houtart 82/5-82/7, 7110 La Louvière



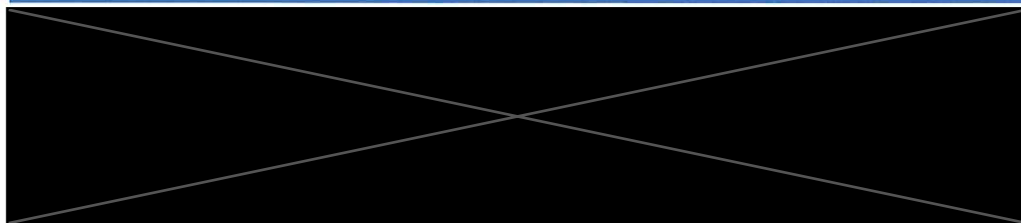
Effectué le :
12/02/2025 07:02 - 08:37



Effectué par : MASSIMO TERRAZZINO (5885)

Conforme

IDENTIFICATION DES TIERS



IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

ID Vinçotte	100 334 025
Adresse	Chaussée Paul Houtart 82/5-82/7, 7110 La Louvière
Code EAN	Non communiqué
N° Compteur	8.175.016
Compteur index jour	81473
Précision Installation	Vente habitation : Appartement 82/5
Installation contrôlée	- Unité d'habitation
Type d'installation	Installation domestique

VINÇOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé - Service Externe pour les Contrôles Techniques sur le lieu de travail
Siège social : Jan Olieslagerslaan 35 1800 Vilvoorde Belgique tel: +32 81 432 773 buildingreportingsouth@vincotte.be
TVA BE 0402.726.875 RPM Bruxelles BNP Paribas Fortis : BE25 2100 4144 1482 BIC : GEBABEBB



Rapport

Original

RAPPORT N°
GEM/15/30803316/00/FR/001

DONNÉES DU CONTRÔLE

Base de l'examen	- RGIE - Livre 1 de l'arrêté royal du 08/09/2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique (M.B. 28/10/2019)
Type de contrôle suivant	- 6.5. Visite de contrôle
Date de réalisation de l'installation	- A partir du 01/10/1981 & avant le 01/06/2020 - Les informations disponibles ne permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation avec certitude
Dérogations appliquées	- Partie 8

DONNÉES DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Alimentation	Via compteurs GRD
Protection de branchement	- Valeur nominale de la protection placée
Valeur nominale de la protection placée (A)	40
Section canalisation d'alimentation du tableau (mm ²)	10
Canalisation d'alimentation - Type	VVB
Tension (V)	- 230 V AC

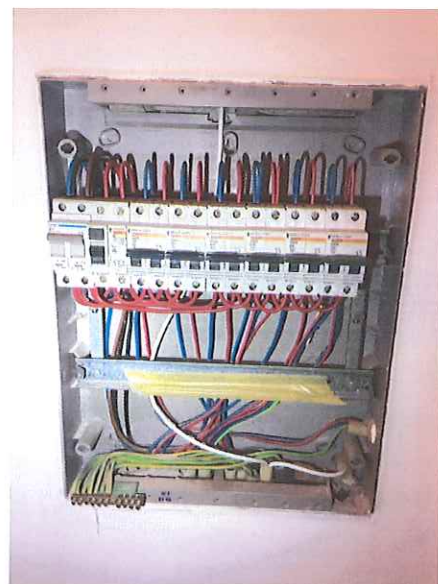
DESCRIPTION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Tableau BT : TD appartement

Emplacement	Appartement
Nombre de circuits	6



(Tableau électrique)



(Tableau électrique - intérieur)



Rapport

Original

RAPPORT N°
GEM/15/30803316/00/FR/001

Tableau BT : TD sous-sol

Emplacement

Sous-sol

Schéma de mise à la terre

- TT

Nombre de circuits

1



(Tableau électrique)



(Tableau électrique - intérieur)



Rapport

Original

RAPPORT N°
GEM/15/30803316/00/FR/001

RÉSULTATS DU CONTRÔLE

Contrôles effectués

Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas unifilaires et aux plans de position	OK (contrôle visuel)
Test des dispositifs à courant différentiel (test bouton)	OK
Test des dispositifs à courant différentiel (test boucle de défaut)	OK
Contrôle visuel du matériel fixe ou installé à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	OK (contrôle visuel)
Contrôle visuel du matériel mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	Pas d'application / vérification pas possible
Mesures de protection CD	OK
Mesures de protection CI	OK
Continuité des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielles (principale et supplémentaire)	OK
Adéquation entre les dispositifs de protection contre les surintensités installés et les sections de	OK

Les photos éventuelles illustrant par exemple les infractions, observations/remarques, notes, ... sont données à titre d'exemples et ne sont pas limitatives.

Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.

Mesures et essais

Type de prise de terre	Conducteurs enfoncés verticalement / Barres / piquets
Resistance de terre BT - Re (Ohm)	17
Valeur d'isolement général (Mohms)	116

Infractions constatées

- Néant

Remarques

- Néant



Rapport

Original

RAPPORT N°
GEM/15/30803316/00/FR/001

CONCLUSION DU CONTRÔLE

L'installation dont il est question dans le présent rapport est conforme aux prescriptions définies dans la rubrique "données du contrôle".

La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard avant le 12/2/2050.

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été à nouveau datés et signés.

Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation étaient déjà scellées.

Ir F. Dewint
Directeur Général

RAPPEL SUR LES PRESCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce rapport doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.

Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

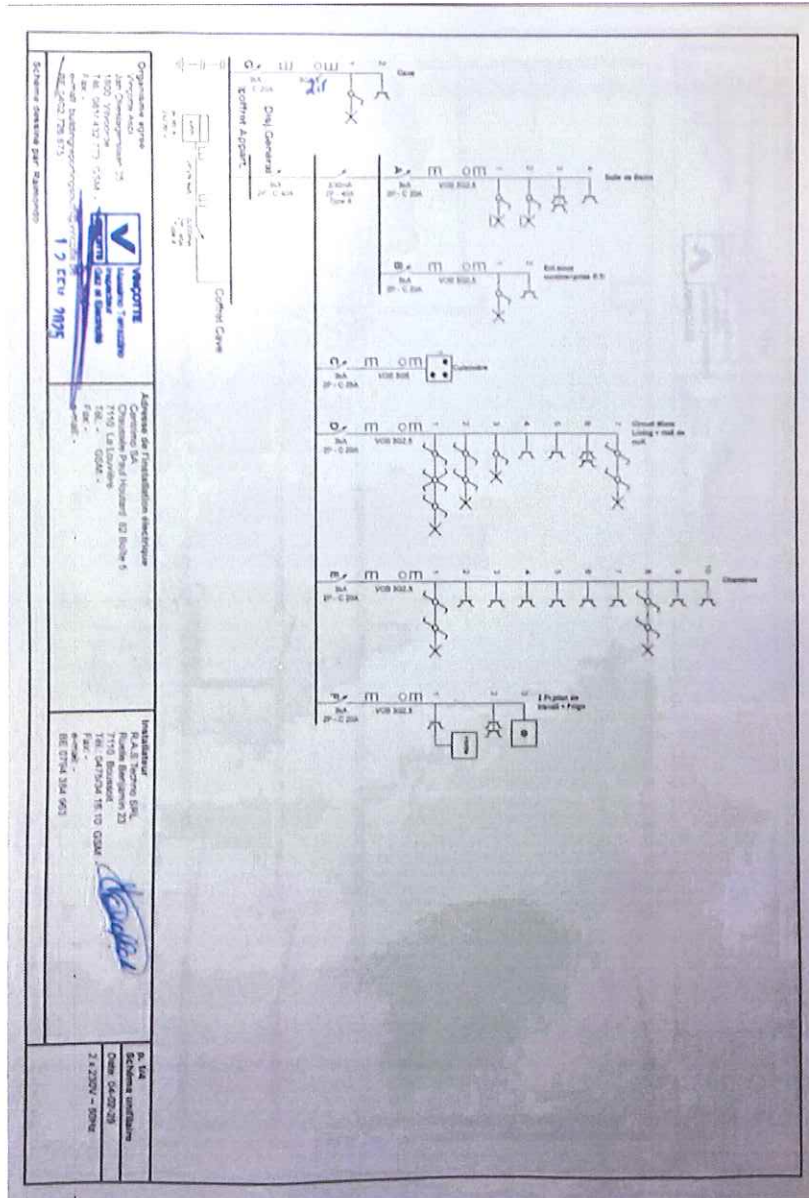


Rapport

Original

RAPPORT N°
GEM/15/30803316/00/FR/001

Annexes



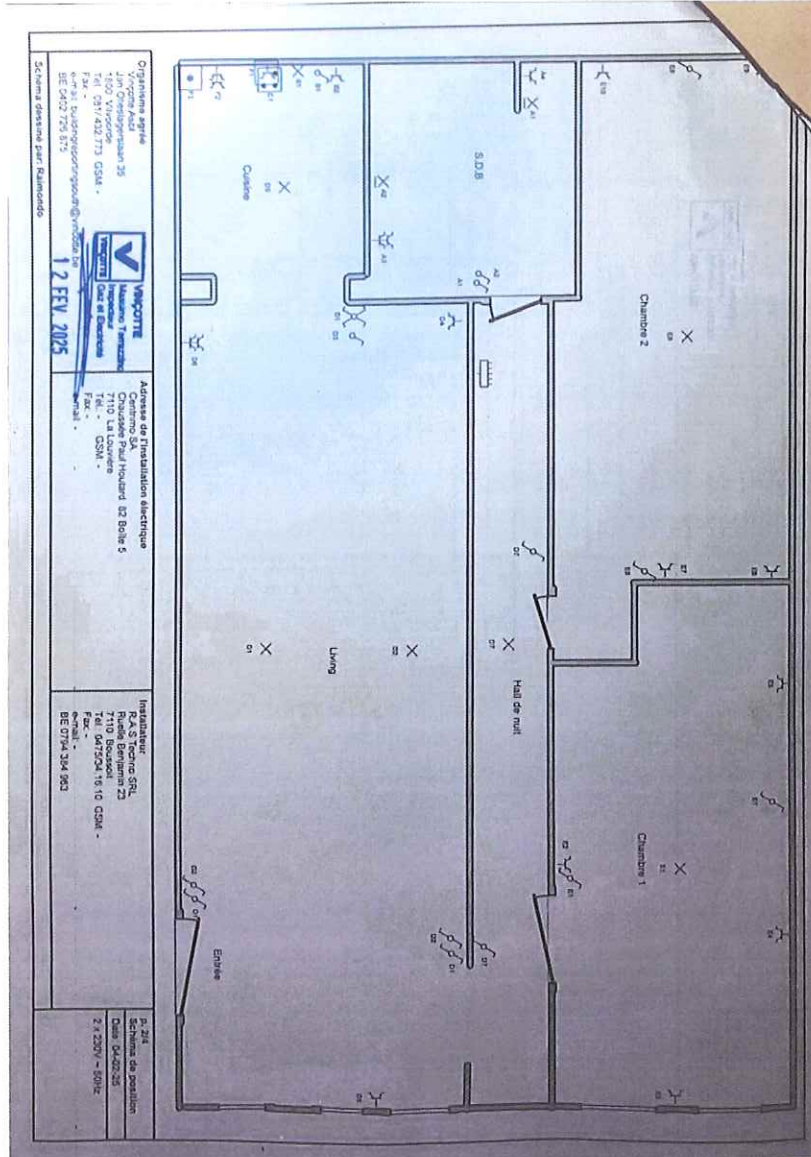
(Schémas unifilaires)



Rapport

Original

RAPPORT N°
GEM/15/30803316/00/FR/001



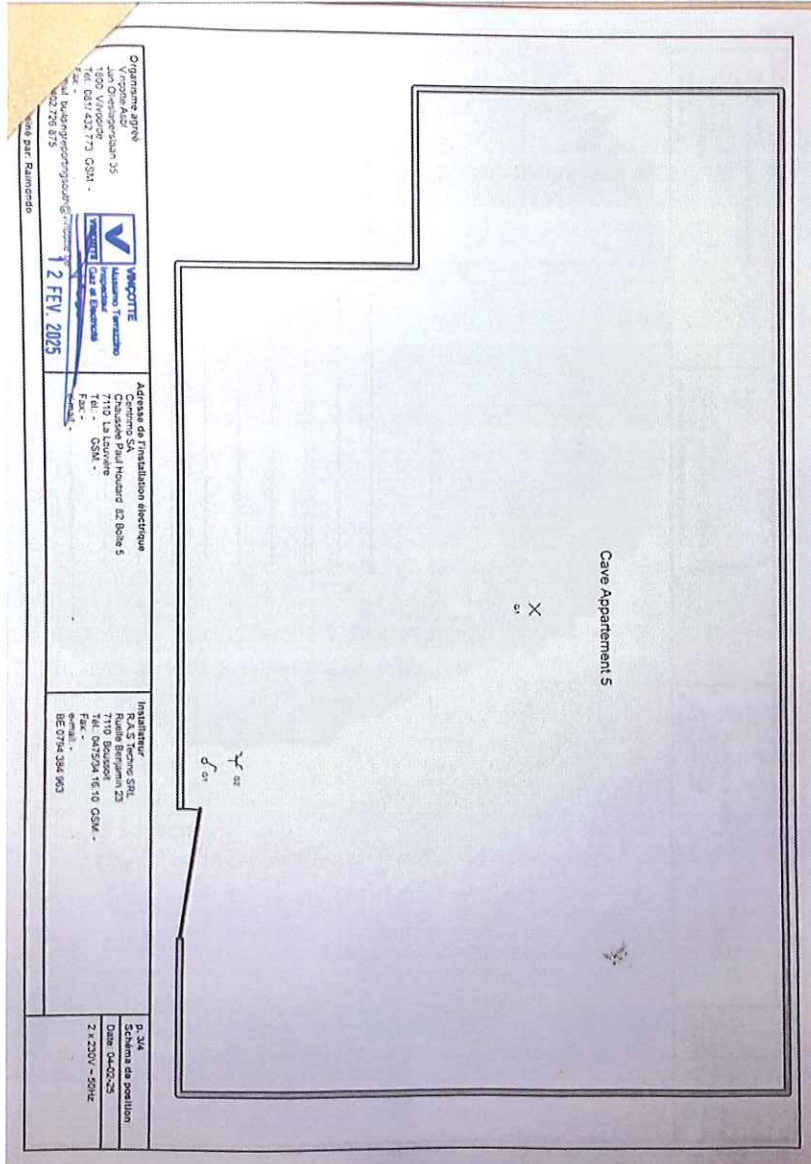
(Plans de position)



Rapport

Original

RAPPORT N°
GEM/15/30803316/00/FR/001



(Plans de position)